

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **M.R.T.I.** dont le siège social est à LES PAVILLONS SOUS BOIS la somme de **750,00 euros** (Sept cent cinquante euros) représentant la cotisation pour l'année 2019.

Fait à Paris, le 11 mars 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

